



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

AU



Cerema

## Déclaration Liminaire au Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail du Cerema du 27 octobre 2020

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs membres du CHSCT E,

En premier lieu, la CFDT souhaite profiter de ces derniers jours d'octobre pour évoquer la [campagne nationale « Octobre Rose »](#). Le cancer du sein est le premier cancer chez la femme. Pour autant, il bénéficie d'une prévention insuffisante et uniquement par le biais de la santé publique. Or, le cancer du sein ne touche pas les femmes parce qu'elles sont femmes, d'ailleurs il touche également les hommes. Les risques liés à l'environnement professionnel existent avec par exemple les rayonnements ionisants ou l'utilisation de certains produits chimiques. Pour autant, aucune action de communication n'a été faite envers les agents du Cerema.

Si la méconnaissance des facteurs professionnels dans la survenue du cancer complique la prévention elle ne doit pas pour autant bloquer des actions de sensibilisation. Ainsi, pour le mois de novembre, la CFDT invite le Directeur Général à se laisser pousser la moustache afin de s'inscrire dans la [mobilisation « Movember »](#) en faveur de la lutte contre le cancer de la prostate.

Dans une période perturbée par les circonstances sanitaires d'une part et la restructuration Cerem'Avenir de l'autre, vous nous convoquez sur un ordre du jour important dont certains points sont primordiaux pour les agents.

### Télétravail :

Vous souhaitez mettre au débat la **mise à jour du référentiel télétravail au Cerema**. La CFDT a toujours été favorable au télétravail. Au Cerema, les agents sont demandeurs d'un meilleur télétravail et d'une plus grande souplesse dans son organisation. Et en tant que Directeur Général vous prônez le « simple et efficace » pour les démarches. Dans cet esprit vous avez lancé un groupe de travail avec les organisations syndicales afin « *d'avoir une démarche claire et transparente* » et de mettre en place un « *assouplissement des mesures relatives à l'exercice du télétravail* ».

Il est donc étonnant de voir que vous ne proposez pas de réel bilan et retour d'expérience sur le télétravail au Cerema (bilan 2018). Quelles sont les analyses des entretiens réalisés à 3 mois ? Combien d'agents se sont vus retirer le télétravail ? Combien de renouvellements ont été refusés ?

Tout comme en 2017, la CFDT est favorable au télétravail et ne peut qu'être d'accord avec une amélioration de sa mise en œuvre. Mais la CFDT n'est pas pour une usine à gaz qui implique une modification du RITT. **Ainsi, la CFDT vous demande d'appliquer ce que vous écrivez, afin qu'au Cerema « le télétravail devienne une modalité ordinaire de travail ».**

### Crise sanitaire :

Sur les **évolutions en lien avec la Covid**, la CFDT aurait aimé voir se concrétiser pour tous les agents du Cerema la demande d'une **campagne de vaccination pour la grippe saisonnière**. Si certaines Directions ont anticipé cela dès la rentrée de septembre, d'autres n'ont donné aucune information sur l'intérêt particulier de cette vaccination dans le contexte sanitaire actuel. Et nombreuses indiquent que les produits risquent de manquer pour répondre aux demandes...



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

AU



Cerema

Egalement, la [suspension par le Conseil d'Etat des dispositions du décret du 29 aout 2020](#) induit le **retour aux 11 pathologies éligibles aux critères de vulnérabilité**. Cela n'a fait l'objet d'aucune communication, même a minima envers les agents concernés.

### **Cerem'Avenir :**

En ce qui concerne **Cerem'Avenir et la fin de la première phase de pré-positionnement**, la CFDT souhaite disposer d'un **vrai bilan concernant les agents qui ont accepté leur poste notifié ou le pré-positionnement**. Un certain nombre de remontées ont été faites et devaient trouver une réponse « simple et efficace ». Il semble que dans certains cas, Cerem'Avenir serve d'excuse à la hiérarchie pour résoudre un problème de management, de positionnement ou de relationnel.

**Ce n'est pas acceptable, la fin ne justifie pas les moyens.**

Quant aux agents impactés par Cerem'Avenir, la CFDT rappelle sa demande de ne **laisser personne sur le bord de la route**. Par exemple, il est important d'avoir une réponse pour les ETST d'une part et pour les agents des corps administratifs sur des postes techniques d'autre part qui sont inféodés à leur poste au Cerema.

**Au CHSCTE du Cerema, vos représentants Cfdt:**

**Titulaires : Cédric RINGEVAL (NP), Virginie AMANT (NC)**

**Suppléant(e)s : Jean-François MAHE (Ouest), Dan MAGNAN-CESARETTI (ITM)**